



Editorial

Une eau qui a besoin de nos soins, des crues qui dévoilent nos vulnérabilités.

Ce n'est rien de l'écrire, l'actualité pour l'eau, les rivières, les zones humides n'est pas des plus réjouissantes. L'impératif de protection de la biodiversité, de sobriété, de changement de pratiques avec la baisse de l'usage des pesticides semble en état de flottement, comme si certains refusaient de regarder le Réel. Le récent rapport institutionnel de l'IGAS, IGEDD et du CGAER¹ sur les pesticides et leurs métabolites dans l'eau potable fait froid dans le dos. Il faut changer, ensemble, en aidant beaucoup plus les bonnes pratiques de l'agroécologie.

Du côté des crues, l'automne a été terrifiant. Ce qui est arrivé à Valence dépasse l'imagination. Quand on connaît l'histoire des aménagements lourds qui ont simplifié nos hydrosystèmes, une telle tragédie était prévisible, changement climatique ou pas : on ne "corrige" pas les rivières sans qu'un jour elles ne se rappellent à nous. En Espagne, en suite des rêves fous d'un Franco pensant qu'il était possible de mettre sous contrôle l'eau, le prix de l'arrogance est abyssal. Nous sommes bien sûr de tout cœur avec une population traumatisée qui découvre à quel point sa culture du risque naturel d'inondations était indigente. En France dans le sud du Massif Central, la crue du 17 octobre marquera aussi les esprits. A Rive-de-Gier dans la Loire, le Gier a repris son lit, enfoui dans les années 50 sous une dalle de béton pour faire passer les voitures. Il va falloir l'enlever. La bonne nouvelle, c'est que la municipalité a maintenant la ferme volonté d'agir. Pour réduire notre vulnérabilité collective, inspirons-nous de Brives-Charensac, en Haute-Loire, et du Plan Loire Grandeur Nature lancé en 1994. Michel Barnier, ministre de l'environnement audacieux avait tracé la voie pour une autre gestion du risque. Trois entreprises avaient été déplacées. Il y a pour 5 millions d'euros de dommages, essentiellement sur les espaces publics. Rien à voir avec les 60 millions dans la vallée du Gier. Quand notre société veut changer, elle le peut.

Le Chant des Rivières est actif. La troisième guinguette a réuni 500 personnes à la Fabrique, célébrant le Furan en musique. Il a contribué au succès du collectif Stop barrages contre un 19^{ème} grand barrage sur le Rhône, un des fleuves les plus aménagés du monde. Il poursuit son appui au Conservatoire National du Saumon et des Salmonidés, à Boralex, BayWa-re dans leurs projets d'énergies renouvelables. **Joyeux Noël. Nous comptons sur votre générosité.**

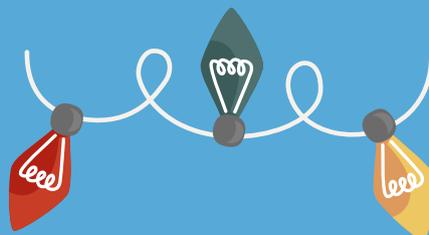
¹ Les risques liés à la présence de pesticides dans l'eau destinée à la consommation humaine. Juin 2024 Inspection Générale des Affaires Sociales – Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable – Conseil Général de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Espaces Ruraux

L'équipe du Chant des Rivières

Sur le bassin du Furan à Saint-Etienne, le Furet remis au soleil.

Au Chant des Rivières, nous aimons les bonnes nouvelles. Les petits pas. Les avancées minuscules pour remettre l'eau qui bruissait autrefois dans rivières urbaines au cœur de nos villes et de nos vies. Nous suivons avec attention la renaturalisation du Furan. La rivière stéphanoise, affluent de la Loire était devenue au fil des siècles un « Cloaca maxima ». Elle est en voie de résurrection depuis 20 ans. Une nouvelle marche vient d'être franchie. Saint Etienne Métropole a découvert 150 mètres du Furet, un affluent à l'entrée sud de Saint Etienne. Il restera encore du travail pour remettre en lumière, quand c'est possible, la rivière qui a contribué à la richesse de la ville des Verts. Célébrons. Des associations réfléchissent à la mise en route d'un groupe de travail pour créer une piste cyclable entre Andrézieux-Bouthéon et Saint Etienne. Elle longerait les berges renaturalisées de ce petit cours d'eau qui a accompagné la longue histoire industrielle du bassin stéphanois.

Rens. www.saint-etienne-metropole.fr



Vidange désespérante du barrage de Collanges sur l'Eyrieux, en Ardèche.

Nous pensions ces temps révolus. A jamais. Les vidanges ratées de grands et petits barrages, entre les années 60 (la vidange du barrage EDF de Grangent sur la Loire qui avait détruit le fleuve jusqu'à Gien) et les années 90 (la vidange du barrage EDF de Vézins, sur la Sélune dans la Manche) avaient renforcé les procédures pour ces opérations nécessaires. EDF a fait des progrès. Mais des acteurs, gestionnaires et propriétaires d'ouvrages comme le SDEA, le Syndicat de Développement, d'Équipement et d'Aménagement de l'Ardèche, n'ont pas encore intégré le fait que les milieux aquatiques en bon état écologique nous sont indispensables. Sur l'Eyrieux, sous la pression d'une petite fraction influente d'un monde agricole local à la vue trop étroite et du président du Conseil départemental de l'Ardèche, les sédiments qui emplissaient le barrage de Collanges, sur la commune de Saint Michel d'Aurance ont été vidangés à la texane le 2 octobre. Avec un taux en fer 1200 fois supérieur à la norme, en aluminium 700 fois, 58 fois pour le plomb, rien ou presque n'a résisté. L'Etat, les institutions ont-ils perdu la boussole ? Pleurons avec les poissons, les oiseaux, les riverains, les pêcheurs, les naturalistes, les citoyens, les paysans responsables, et il y en a beaucoup.

Rens. Emmanuel Vialle Président de la Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de l'Ardèche
emmanuel.vialle@peche-ardeche.fr

Hommage à Jacqueline Rabic, ancienne présidente d'Ara-France.

Jacqueline Rabic, pêcheur professionnelle qui a défendu sans relâche pendant un demi-siècle sa profession indispensable s'est éteinte paisiblement le 29 novembre dernier. Jacqueline Rabic a ferrailé avec talent et succès contre ceux qui n'ont pas compris que les rivières mortes ne sont pas un avenir. Sa voie puissante, son humour portaient dans les institutions, notamment à l'Agence de l'Eau Adour Garonne où elle a siégé pendant une trentaine d'année. Elle a présidé avec talent, détermination, à un esprit d'ouverture gagnant entre 2010 à 2023 Ara-France, l'Association Repeuplement Anguilles France qui conduit le programme français de repeuplement anguilles enclenché par le Règlement européen de 2007. Le Chant des Rivières tient à remercier cette grande dame de la pêche, des poissons, des rivières et de l'eau.

A noter la sortie du Livre blanc sur l'anguille européenne et de la brochure sur le repeuplement anguille, disponible en pdf sur le site d'Ara-France.

Rens. Ara-France CDPEMM 56 ZA Porte océane 7 rue du Danemark 56 400 Auray Tél. 07 82 28 40 31
www.repeuplementanguillefrance

Rendre transparent le seuil de la centrale Nucléaire de Saint Laurent des Eaux.

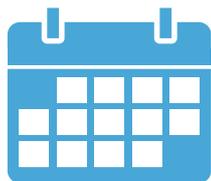
C'est une avancée majeure. EDF et sa composante nucléaire ont accepté de lancer la réflexion pour rendre transparent le seuil de la centrale nucléaire de Saint Laurent des Eaux, à Saint Laurent Nouan dans le département du Loir-et-Cher en Région Centre. Construite à partir de 1963 en aval d'Orléans, la centrale dispose de deux réacteurs de 900 MW (1981) qui produisent annuellement 5.2 TWh d'électricité. Le seuil de 3 mètres de hauteur édifié sur la Loire pour leur circuit de refroidissement pose depuis l'origine des problèmes pour les migrateurs. Aujourd'hui, avec une population de plusieurs centaines de silures (*Silurus glanis*) en aval du seuil, plus aucun saumon, mulot, alose, anguille ne passe, comme l'a montré une étude de l'Université de Tours. Les questions de sûreté nucléaire avaient freiné toute avancée collective. Après la reconfiguration réussie du Nouveau Poutès EDF lance ce chantier, avec l'appui des institutions et de la société civile. Saluons. Le Chant des Rivières, convaincu qu'une réflexion ouverte fait du bien a envoyé un courrier à la Dreal de bassin pour faire partie du groupe de travail. Sans retour pour l'instant. Nous avons besoin d'électricité : nous avons tout autant besoin de poissons migrateurs, d'eau, de beauté et de rivières vivantes.

Rens. philippe.boisneau@wanadoo.fr

C'est Noël. Pour les Humains, les Vivants, les Rivières, l'Eau. Merci de votre générosité.

Merci à Michel Valette et Sofiva pour leur soutien.

Calendrier



29-30 septembre : troisième séminaire du Chant des Rivières à Pont d'Alleyras

16 novembre 2024 : Partag'eau Saint Galmier L'eau, un bien commun et un sujet citoyen partageau@letreuil.fr

19 décembre 2024 : Comité National de l'Eau. Ministère de la Transition Ecologique

3 avril 2025 : Comité National de l'Eau

16 avril 2025 : Rencontres, 6 mois après les inondations. Maison du Rhône. Rens. Olivier Colin
Maison.du.fleuve.Rhone.Culture.direction@ville.givors.fr

6-8 juin 2025 : 4ème séminaire dans le Haut-Allier, Alleyras



Adresse. La Fabrique – 23 rue de la Fabrique 42 160 Andrézieux-Bouthéon
Philippe Chappat Port. 06 64 35 77 80

www.lechantdesrivieres.org

